



## À la découverte...

### Des centrales villageoises

La première société Centrales villageoises est née fin 2012 en Rhône-Alpes à Plan-de-Baix (26), suite à l'expérimentation initiée par Rhônalpénergie-Environnement et les Parcs naturels régionaux. Une initiative forte qui se base sur la participation active des citoyens. **Mais qu'est-ce que les centrales villageoises ? Il s'agit de sociétés locales, associant citoyens, collectivités et entreprises locales.** Ensemble, ils imaginent, créent et montent **des projets locaux de production et de développement des énergies renouvelables**, respectueux du paysage, du patrimoine, et cohérents avec les stratégies et actions mises en place par les territoires ruraux sur lesquels ils s'implantent (Parc naturel, Pays, Territoire à Énergie Positive, ...).

L'idée a germé en 2010 en Rhône-Alpes, au moment où les Parcs naturels régionaux étaient sollicités pour l'implantation de projets photovoltaïques au sol. Rhônalpénergie-Environnement, l'agence régionale de l'énergie et de l'environnement, est interpellée. Pourquoi ne pas prendre le contre-pied et profiter de cet engouement pour le photovoltaïque pour finalement monter nos propres projets locaux ? La condition : associer la population locale et les collectivités au maximum. Des habitants qui s'impliqueraient en tant qu'acteurs et actionnaires de ces projets, sources de développement local, autant économique qu'environnemental.



Récente installation photovoltaïque sur l'école d'Abriès en PACA qui sera inaugurée le 4 juin 2016 © Centrales Villageoises Ener'Guil

Aujourd'hui, sur les huit projets pilotes lancés en 2010, six fonctionnent déjà. *« Grâce aux financements européens et régionaux, nous avons construit pour et avec cinq Parcs naturels régionaux, un nouveau modèle de projet participatif, parfaitement reproductible sur n'importe quel territoire rural et basé sur la constitution de sociétés locales, dites Centrales villageoises, dédiées au développement des énergies renouvelables. Le modèle fonctionne, les outils existent. Nous avons commencé à essayer dans d'autres régions, comme dans*

*le Queyras en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous restons coordinateur du mouvement, d'autres structures assurent l'accompagnement des porteurs de projets. Nos objectifs à moyen terme : changer la taille des projets, coordonner la démarche à l'échelle nationale et étendre les projets à d'autres énergies renouvelables. Nous expérimentons par exemple en ce moment un projet de smart-grids adossé aux installations du Pilat... »* raconte Noémie POIZE, chargée de Mission chez Rhônalpénergie-Environnement.

**Un nouveau modèle participatif qui permet d'accélérer les projets et réalisations** et qui profite à tous, aux acteurs du territoire, aux actionnaires locaux, aux entreprises locales comme aux habitants. L'ensemble des installations réalisées par les centrales villageoises à mi 2016 représente 420 Wc de puissance installée et un investissement d'1,120 million d'euros (30% en fonds propres, le reste en emprunts bancaires). **Quinze projets sont actuellement terminés ou à l'étude, soit pas loin de 1 000 actionnaires d'ores et déjà investis !**

Pour revoir l'intervention de Noémie POIZE durant les Assises, le 28 janvier dernier :

[www.youtube.com](http://www.youtube.com)

Pour en savoir plus :

[www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)